

Addenda au plan directeur 2010-2011 de Génome Canada

1. AU SUJET DU PRÉSENT DOCUMENT

L'Addenda au plan directeur 2010-2011 a été préparé conformément aux modalités énoncées dans la modification de l'entente intervenue le 25 mars 2010 entre Génome Canada et Industrie Canada (article 14, paragraphe 14.7) :

« D'ici le 30 juin 2010, Génome Canada fournira au ministre un addenda au Plan directeur 2010-2011. Cet addenda contiendra l'information exigée à l'article 14.6 relativement au financement pluriannuel immédiat. Ces renseignements devront figurer dans tous les plans directeurs ultérieurs. » [TRADUCTION]

L'information contenue dans le présent document porte sur les plans de nouvelles activités et de nouveaux programmes qui seront mis en œuvre en 2010-2011, par suite directe de l'annonce dans le Budget fédéral de 2010 du gouvernement du Canada d'un nouveau financement à hauteur de 75 millions de dollars à Génome Canada. Ces plans sont non seulement conformes aux cinq objectifs de Génome Canada, mais ils reflètent également les décisions du conseil d'administration d'attribuer du financement aux priorités stratégiques qui procureront des avantages sociaux et économiques aux Canadiens et aux Canadiennes. Les plans de mise en œuvre concernant le financement de 75 millions de dollars appuient la Stratégie des sciences et de la technologie du gouvernement du Canada.

2. MODIFICATION DE LA SECTION IV – Planification pour l'exercice 2010-2011

En 2010-2011, Génome Canada continuera de s'acquitter de son mandat à titre de principale source de financement et d'information liée à la recherche en génomique au Canada, et alignera ses activités sur ses cinq objectifs. De plus, la Société continuera d'assurer, au besoin, la surveillance continue et l'évaluation provisoire de ses projets de recherche à grande échelle et des centres d'innovation de S et T pour s'assurer du respect des étapes et cibler les aspects à améliorer. Génome Canada continuera de consulter amplement la communauté des chercheurs et d'autres intervenants sur les priorités stratégiques à privilégier pour le Canada, évaluera les faits nouveaux en sciences et en recherche à l'échelle internationale et s'en tiendra au courant.

En plus des activités actuellement financées par des engagements d'ententes de financement précédentes et décrites dans le Plan directeur, l'apport d'un nouveau financement pluriannuel additionnel immédiat de 75 millions de dollars de la part du gouvernement du Canada sera réparti entre les activités suivantes qui seront réalisées en 2010-2011 :

- 15 millions de dollars des nouveaux fonds, auxquels s'ajoutent 9 millions de dollars du financement déjà attribué à ce programme, seront réservés à un concours visant le soutien des activités des centres d'innovation de science et de technologie (précédemment appelés plateformes de science et de technologie);
- au moins 30 millions de dollars seront réservés à un concours de recherche en génomique appliquée à grande échelle, axé sur la foresterie et l'environnement;

• le reste du financement pluriannuel immédiat de 75 millions de dollars pourra servir à un concours de recherche en génomique appliquée à grande échelle dans les autres secteurs stratégiques de Génome Canada, soit la santé humaine, l'agriculture et les pêches.

De plus, à sa réunion du 25 mars 2010, le conseil d'administration a approuvé un financement maximal de 4,6 millions de dollars pour le projet international du code-barres du vivant, projet de six ans initialement approuvé par le conseil d'administration en 2008. Cette initiative Consortium international, dirigée par des chercheurs canadiens, est un programme prestige de Génome Canada et compte plus de 250 chercheurs répartis dans 21 pays.

2.1 Centres d'innovation de science et de technologie

Génome Canada met des technologies, de l'expertise et des infrastructures d'avant-garde à la disposition des chercheurs qu'elle finance et de plus de 1 500 autres chercheurs des milieux universitaires et industriels au Canada et à l'étranger, en finançant six centres d'innovation de science et de technologie (précédemment appelés plateformes de science et de technologie) au Canada. Ces centres offrent l'éventail complet des technologies de la génomique dont le séquençage de l'ADN, le génotypage, l'expression de l'ARN, l'identification et la quantification des protéines (protéomique), la métabolomique et les analyses les plus perfectionnées en bioinformatique pour gérer les vastes volumes de données complexes produites.

Le nouveau financement accordé pour appuyer les centres d'innovation de science et de technologie offre à Génome Canada la possibilité d'élaborer une stratégie qui comprend non seulement a) un concours visant le soutien des activités des centres d'innovation, mais également b) des possibilités d'examiner d'autres mécanismes qui permettraient d'accroître progressivement le financement des centres d'innovation, et c) la création d'un réseau national de centres d'innovation afin d'assurer une meilleure coordination et efficacité de la prestation des services aux chercheurs canadiens et d'accroître la compétitivité internationale du Canada.

2.1.1 Le concours

Quinze millions de dollars seront réservés à un concours visant le soutien des activités des centres d'innovation de science et de technologie pour les exercices financiers 2011-2012 et 2012-2013 et viendront compléter les neuf millions de dollars de financement déjà prévus pour soutenir les activités des centres d'innovation au cours de ces mêmes années. Le concours sera lancé en juin 2010 et le conseil d'administration rendra sa décision sur les candidats retenus en mars 2011.

Seront admissibles au concours tous les centres d'innovation actuellement financés au Canada (au nombre de 6), de même que d'éventuels nouveaux centres d'innovation qui répondront aux critères d'admissibilité. Pour s'assurer du financement des meilleurs centres d'innovation, un comité international d'experts évaluera toutes les demandes selon un processus rigoureux d'évaluation.

Les candidats retenus doivent démontrer qu'ils constituent des centres d'innovation et qu'ils ont la possibilité et la volonté de collaborer entre eux pour devenir des centres encore plus compétents d'innovation technologique. Ils devront prouver leur capacité d'élaborer et d'adopter de nouvelles technologies et de nouvelles méthodes et d'offrir à leurs clients des services technologiques de haute qualité, notamment la bioinformatique et l'analyse des données.

2.1.2 Partenariats et collaborations

Parallèlement au lancement du Concours : Soutien des activités des centres d'innovation de science et de technologie, il y aura des pourparlers avec certains intervenants externes pour déterminer les possibilités de coordonner le financement des infrastructures et des activités des centres d'innovation; on envisagera également de créer des partenariats pour répondre à des questions scientifiques précises au moyen des technologies de la génomique les plus récentes.

2.1.3 Réseau national de centres d'innovation

Les candidats retenus au Concours : Soutien des activités des centres d'innovation de science et de technologie seront les membres fondateurs d'un réseau national de centres d'innovation qu'il est proposé de créer. Ce réseau national aurait pour mandat d'encourager les centres d'innovation à collaborer et à travailler ensemble pour répondre aux besoins technologiques des chercheurs, d'adopter et de faire progresser les technologies de génomique les plus récentes. Génome Canada tiendra d'autres consultations sur le mandat et le concept du réseau national avec les dirigeants des centres d'innovation actuels et des nouveaux centres éventuels, des centres de génomique et d'autres intervenants externes. Le mandat et les détails du fonctionnement du réseau seront publiés dans le site Web de Génome Canada et ceux des centres de génomique.

2.2 Concours : Projets de recherche à grande échelle

Pour s'assurer de financer les projets de recherche en génomique du plus haut calibre, Génome Canada lance des appels de propositions dans les secteurs d'importance stratégique pour le Canada, à savoir la santé, l'agriculture, l'environnement, la foresterie et les pêches. Les projets sont choisis au moyen d'un rigoureux processus d'évaluation scientifique par des pairs auquel participent des experts internationaux et d'une vérification diligente qui porte sur l'excellence des aspects financiers et de la gestion des propositions. Dans sa stratégie, Génome Canada exige que soient abordés dans chaque proposition les enjeux GE³LS et les avantages socioéconomiques que pourraient procurer le projet de recherche en génomique.

Jusqu'à 60 millions de dollars des nouveaux fonds seront réservés au lancement d'un Concours : Projets de recherche à grande échelle dont au moins 30 millions de dollars iront à des projets des secteurs de la foresterie et de l'environnement. Le soutien financier sera accordé pour une période de trois ans (de 2011-2012 à 2013-2014). Génome Canada veut proposer un concours qui respectera ou dépassera les normes internationales en matière d'évaluation par les pairs et financera les projets les plus susceptibles de réussir. Cette réussite sera mesurée par l'excellence des résultats de recherche et le potentiel élevé d'avantages pour le Canada, en particulier des avantages économiques.

2.2.1 Avantages pour le Canada

L'appel de demandes, dans le cadre du Concours 2010 : Projets de recherche appliquée à grande échelle, sera axé sur l'application de la recherche en génomique qui offre un potentiel élevé d'avantages pour le Canada (en particulier des avantages économiques) qui devront être réalisés ou amorcés avant la fin du projet. Les avantages économiques possibles pourraient comprendre un ou plusieurs des avantages suivants : a) la création d'emplois et la croissance économique au Canada; b) l'élaboration d'un produit ou d'un service; ou c) la création de propriété intellectuelle (p. ex. dépôt d'un brevet) menant à des licences éventuelles et/ou de nouvelles sociétés de démarrage. D'autres avantages pourraient comprendre : d) les répercussions sur la société, la qualité de vie, l'amélioration de la santé ou de l'environnement; e) la production et l'application des connaissances ou f) la création de nouvelles politiques et de pratiques exemplaires.

2.2.2. Domaines de recherche ciblés – Foresterie, environnement et domaines multisectoriels L'entente de financement de 2010 conclue par Génome Canada et Industrie Canada exige précisément qu'au moins 30 millions des nouveaux fonds servent au financement de projets de recherche fructueux en foresterie et en environnement. Ces deux secteurs sont importants sur le plan économique pour le Canada.

Les projets proposés en foresterie doivent mener à l'élaboration d'approches novatrices qui contribueront à transformer et à renforcer l'industrie forestière canadienne, tout en protégeant et en améliorant l'environnement. Les projets proposés en environnement doivent mener à des résultats qui utilisent les approches de la génomique pour comprendre les processus biologiques sous-jacents utilisés dans des domaines tels la restauration environnementale et la réhabilitation des habitats; la mise en valeur de nouvelles sources d'énergie et de technologies de production plus propres; la diminution, la prévention et la détection de la pollution et des contaminants; l'adaptation de l'environnement aux changements climatiques; la biologie synthétique et la gérance de l'eau.

Le reste du financement pluriannuel immédiat de 75 millions de dollars servira à financer des projets fructueux d'un concours de recherche en génomique appliquée à grande échelle dans d'autres secteurs stratégiques de Génome Canada, à savoir la santé humaine, l'agriculture et les pêches.

PRÉVISIONS DES REVENUS ET DES DÉPENSES EN 2010-2011 Le tableau suivant présente une estimation des revenus et des dépenses pour l'exercice 2010-2011 et les exercices suivants.

Prévision des revenus et des dépenses en 2010-2011 et exercices suivants*

	Génome Canada						
Détails (en millions de dollars)	Prévisions cumulatif 2000-2001 à 2009-2010	Prévisions 2010-2011	Prévisions de 2011-2012 à 2014-2015	Prévisions cumulatif 2000-2001 à 2014-2015	Cofinancement estimé De 2000-2001 à 2014-2015	Total Génome Canada et co- financement	%
REVENUS							
Gouvernement du Canada	719,1	46,9	149,0	915,0		915,0	44,0%
Revenu de placements	85,8	0,5	1,0	87,3		87,3	4,2%
Cofinancement					1079,3	1079,3	51,8%
	804,9	47,4	150,0	1002,3	1079,3	2081,6	100,0%
DÉPENSES – PROGRAMME							
Projets de recherche							
Concours I	80,6			80,6	73,7	154,3	7,4 %
Concours II	146,2			146,2	137,3	283,7	13,7 %
Concours III	188,1	17,8		205,9	210,0	415,9	20,1 %
Concours multisectoriel			30,0	30,0	30,0	60,0	2,9 %
Foresterie et environnement			30,0	30,0	30,0	60,0	2,9 %
Concours de génomique appliquée à la santé humaine	59,9			59,9	69,8	129,7	6,3 %
Génomique appliquée aux bioproduits ou aux cultures	6,4	15,8	32,8	55,0	59,0	114,0	5,5 %
Projet de séquençage du génome bovin	6,0			6,0	63,4	69,4	3,3 %
Consortium de génomique structurelle	27,4	4,2	0,7	32,3	175,3	207,6	10,0 %
Projet public des populations en génomique	13,0	2,9		15,9	43,1	59,0	2,8 %
Consortium international du régulome	2,6			2,6	0,4	3,0	0,1 %
Projet international du code-barres du vivant	1,1	4,4	1,2	6,7	6,7	13,4	0,6 %
Concours Génome Canada/Genoma España	7,7			7,7	7,8	15,5	0,7 %
C. difficile	0,2			0,2	0,2	0,4	0,0 %
Développement de nouvelles technologies	8,9	1,0		9,9	9,8	19,7	1,0 %
Consortium canadien des cellules souches	0,0	10,0	15,0	25,0	60,0	85,0	4,1 %
	548,1	56,1	109,7	713,9	976,7	1 690,6	81,5 %
Centres d'innovation de S et T	91,8	10,9	24,0	126,7	47,0	173,7	8,4 %
Fonctionnement des centres de génomique	52,4	5,5	9,0	66,9	55,6	122,5	5,9 %
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE GÉNOME CANADA	62,7	8,0	16,0	86,7		86,7	4,2 %
Total Dépenses	755,0	80,5	158,7	994,2	1 079,3	2 073,5	100 %
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses	49,9	(33,1)	(8,7)	8,1			
Trésorerie à l'ouverture		49,9	16,8				
Trésorerie à la fermeture	49,9	16,8	8.1	8,1			

^{*} Juin 2010